

BIOZIM

NETTOYANT BIOLOGIQUE

LIQUÉFIE LES DÉPÔTS ORGANIQUES

Dans les évacuations, bacs à graisses.



AVANTAGES

- Non caustique, non corrosif.
- Nettoyant des évacuations de rejets par action biologique.
- Évite la formation de dépôts, de bouchons de matières organiques
- Norme OCDE 301F: facilement biodégradable.
Se dégradera rapidement et complètement dans des conditions d'aérobiose dans la plupart des environnements, y compris les stations d'épuration biologique des eaux usées.
- Lutte contre l'apparition des mauvaises odeurs.
- Participe à l'hygiène des locaux.

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

COMPATIBILITE ENVIRONNEMENTALE

TESTS de BIODEGRADABILITE FINALE effectués selon le REFERENTIEL

Norme OCDE 301 F – DIN EN 29408 – ISO 9408 sur la totalité de la composition

Le produit est certifié facilement BIODEGRADABLE PV du Rapport d'Essai n° B / 12245 / 2

ECOTOXICITE

Selon les critères ÉCOLOGIQUES de l'ECOLABEL EUROPEEN DECISION n° 2011 / 383 / UE

- Les éléments de composition sont en conformité avec la base de Données sur les Ingrédients des Détergents
- Le produit satisfait à la dilution d'emploi de 1,4 % à la VCD Tox (Ecotoxicité) des produits ECOLABELISABLES

- Facile à disperser dans l'eau.
- À base de souche de bactéries sélectionnées, fonctions enzymatiques dégradant principalement les dépôts organiques constitués d'amas de protéides, lipides, amidon et cellulose essentiellement.
- Dans le cadre de son utilisation, sans danger pour l'homme et les animaux (ne comporte pas de bactéries pathogènes (classe 1 – 2000/54/CE)).
- Actif en milieu aérobie et anaérobie.
- Pénètre, émulsifie et liquéfie les agglomérats organiques sans générer d'odeurs.
- Évite ainsi par concurrence le développement de bactéries indésirables productrices de gaz malodorants, odeurs putrides susceptible d'être pathogènes.
- Réduit la fréquence de nettoyage et de curage des évacuations, égouts, bacs à effluents, limite les risques de bouchage et de corrosion sous les dépôts fixés de matières organiques.
- Apporte une solution compatible avec l'environnement pour la biodégradation des déchets et amas de matières organiques présents dans les rejets.

Schéma Bac à graisse

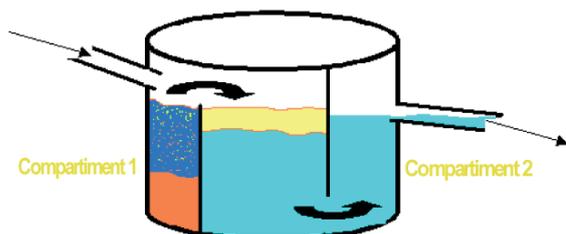


Image Bac à graisse



PRODUIT TECHNIQUE À USAGE PROFESSIONNEL

Les indications mentionnées sur cette fiche sont données de bonne foi et n'engagent en rien notre responsabilité, le contenu de cette documentation est donné à titre d'information, il doit être adapté à chaque cas particulier.

UTILISATIONS

UTILISATEURS	CONTEXTE : traitement biologique des eaux usées
Collectivités, Industries, Restaurants, Traiteurs, Agroalimentaire	dans les siphons, conduits et canalisations d'évacuation des rejets organiques, sanitaires, bacs à graisse ou à fécule, puisards, fosse d'aisance, fosse septique, ou fosse toutes eaux, bassins de lagunage contenant des boues organiques, etc...

MODE D'EMPLOI

- S'assurer que l'endroit où le produit est apporté ne contient pas de désinfectant ou de détergent fortement acide ou alcalin susceptibles d'inhiber l'activité du produit.
- ▶ Dans le cas de présence de bactéricide, différer l'apport et inactiver si possible, le bactéricide par un rinçage à l'eau chaude type «chasse d'eau».
- ▶ Afin de permettre une disposition rapide du produit pré-diluer la quantité nécessaire dans 5 à 10 litres d'eau tiède (30 à 35°C).
- ▶ Effectuer les apports le soir, en fin de travail, selon une périodicité définie.
- Doses moyennes d'application:

	Dose d'apport initial par m ³	Dose d'appoint ou entretien par m ³
EVACUATIONS CANALISATIONS SIPHONS	100 ml par m³	30 ml par évacuation
FOSSES FOSSES SEPTIQUES	250 ml par m³	40 à 50 ml par m³ une fois par semaine
URINOIRS	3 à 5 litres par m³	Selon intensité des mauvaises odeurs, 30 à 40 ml par semaine par urinoir
SÉDIMENTS BOUES	3 à 5 litres par m³	1 litre par m³ d'apport et par jour à moduler en fonction de la nature, fluidité des effluents et l'intensité des mauvaises odeurs.
BACS A GRAISSES	Apport en nettoyage : 1 litre à 1,5 litre par m³ selon la quantité de graisse, renouveler si nécessaire 48 heures après	Apporter quotidiennement par système de dosage ou verser chaque soir 100 ml pour des effluents peu chargé, de 150 à 200 ml dans le cas de rejet très chargé

- Complément information bacs à graisses :

(dose à apporter suivant le nombre de repas)

1. Si aucun traitement biologique à ce jour, vérifier l'état du bac à graisse, si le bac est très sale procéder à un nettoyage complet.
2. Pendant la première semaine apporter une dose choc : 20 litres sur 5 jours (soit 4 litres/jour) en ensemencement choc pour 1500 à 2000 repas/jours.
3. Traitement d'entretien ensuite : 3,5 à 4 litres sur 5 jours (soit 0,7 à 0,8 litre/jour) pour 1500 à 2000 repas/jour.
À moduler selon l'intensité de la présence de graisses dans les rejets avec possibilité de réduire les doses progressivement après observation du fonctionnement des bacs à graisses au bout de 15 jours à 1 mois.

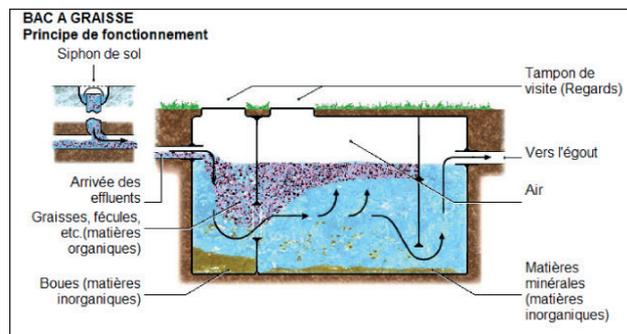
PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Préparation à base d'une association synergisée de bactéries et enzymes sélectionnés pour la dégradation, liquéfaction des déchets organiques dans les bacs à graisse et conduits d'évacuation des eaux usées, tensioactifs non ioniques, additifs nettoyants stabilisants.

Contient 1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

État physique	: liquide	Odeur	: senteur fraîcheur verte
Masse volumique	: 1010 g/l +/- 20 g/l	Couleur	: bleu lavandière
Réaction chimique	: pratiquement neutre	Comptage bactérien moyen	: 7x10 ⁷ ufc/gr
pH pur	: 7,50 environ		
Tension superficielle	: 28,6 Dyne/cm à 1%		



Compatible



Réf N77S10

PRODUIT TECHNIQUE À USAGE PROFESSIONNEL

Les indications mentionnées sur cette fiche sont données de bonne foi et n'engagent en rien notre responsabilité, le contenu de cette documentation est donné à titre d'information, il doit être adapté à chaque cas particulier.